

## Commission Fédérale Sportive

Réunion du 27 septembre 2006

Présents: Mmes SERVAGE - DELPEYROUX RENARD  
MM. ANDRE - COURTIN – MORIAUX - ROMERO

### Championnats de France Enregistrement de feuilles de marque

#### Cadets 1<sup>ère</sup> division

1<sup>ère</sup> journée du 24 septembre 2006 N°1 à 16

#### Cadets 2<sup>ème</sup> division

1<sup>ère</sup> journée du 24 septembre 2006

N°1 à 32 sauf 1 – 4 - 17 – 22 – 25 – 27 – 29 – 32

#### Minimes Masculins

N°1 à 36

N°361 et 363 sauf 362

N°4 à 36 sauf 6 – 7 – 8 – 11 – 24 – 30 – 31

#### NM1

2<sup>ème</sup> journée N°14

3<sup>ème</sup> journée N°19 à 27 sauf 25

#### NM2

1<sup>ère</sup> journée N°185, 550

2<sup>ème</sup> journée N°8 à 14 sauf 9, N°190 à 196 – 372 à 378 sauf 376 – 554 à 560 sauf 557

#### NM3

1<sup>ère</sup> journée N°1 à 72 sauf 6 – 24 – 30 – 35 – 52 – 54 – 58 – 68 et 71

**NF1** N°9 à 16 sauf 10

**NF2** N°25 – 29 à 55 sauf 26 à 28 – 48

**NF3** N°1 à 48 sauf 5 – 7 – 11 – 16 – 18 – 28

#### Cadettes 1<sup>ère</sup> division

N°1 à 16 sauf 2

#### Cadettes 2<sup>ème</sup> division

N°1 à 20 sauf 4 – 8 – 12

#### Minimes Féminines

N°1 à 36 sauf 2 – 8 – 14 – 32

### OUVERTURE DE DOSSIERS

#### Dossier CFS 06/07 N°3

#### AVENIR B. BERCK RANG - NM3 poule G N°42 du 23 septembre 2006

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NM3 poule G N°42 du 23 septembre 2006, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur ANTONIAK Tomasz titulaire d'une licence de type A N°4844323 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licences dont le numéro commence par un N°4 ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France (art 419 des règlements généraux).

**Dossier CFS 06/07 N°6****TARBES GESPE BIGORRE - championnat de France de NF2 poule B N°10 du 16 septembre 2006 et N°36 du 23 septembre 2006**

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NF2 poule B N° 10 du 16 septembre 2006 et N°36 du 23 septembre 2006, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe la joueuse ZLATANOVA Jaklin titulaire d'une licence de type A N°4882385 a participé aux rencontres.

Or, les titulaires de licences dont le numéro commence par un N°4 ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France (art 419 des règlements généraux).

**Dossier CFS 06/07 N°7****B. VAL DE LOIRE TOURAINE - championnat de France de NF2 poule B N°41 du 23 septembre 2006**

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NF2 poule B N° 41 du 23 septembre 2006, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe la joueuse CAVOJSKA Adriana titulaire d'une licence de type A N°4825366 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licences dont le numéro commence par un N°4 ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France (art 419 des règlements généraux).

**Dossier CFS 06/07 N°8****U. ETENDARD BREST B.29 - Minimes Masculins poule E N°15 du 24 septembre 2006**

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de Minimes Masculins poule E N°15 du 24 septembre 2006, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe les joueurs CHANTENAY Renaud titulaire d'une licence de type B N°3932081 et KERVELLA Fabrice titulaire d'une licence de type B N°3920142 ont participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licence de type B ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France.

**Dossier CFS 06/07 N°9****ESPOIRS DE CHALOSSE - CM 2<sup>ème</sup> division poule B N°8 du 24 septembre 2006**

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de CM 2<sup>ème</sup> division poule B N°8 du 24 septembre 2006, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur LESCA Florian titulaire d'une licence de type B N°3890387 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licence de type B ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France.

**Dossier CFS 06/07 N°10****ST RODEZ AVEYRON B. - championnat de France de CM2 poule B N°6 du 24 septembre 2006**

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de CM2 poule B N° 6 du 24 septembre 2006, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe le joueur MAUCORONEL Lucas titulaire d'une licence de type B N°3910051 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licence de type B ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France.

**Dossier CFS 06/07 N°11****UBCPN / JSBCA NIMES - championnat de France de NF3 poule A N°4 du 24 septembre 2006**

Suite à un contrôle de la feuille de marque de la rencontre du championnat de France de NF3 poule A N°4 du 24 septembre 2006, la Commission Fédérale Sportive a constaté que dans l'effectif de votre équipe la joueuse VLTAVSKA Klara titulaire d'une licence de type A N° 4822621 a participé à la rencontre.

Or, les titulaires de licences dont le numéro commence par un N°4 ne sont pas autorisés à évoluer en championnat de France (art 419 des règlements généraux).

**DOSSIERS TRAITES****Dossier CFS 06/07 N°1**

Au vu des pièces fournies à la Commission des Qualifications la licence de Melle CHAPAYS Eloise transformée autorisant la participation en championnat de France. Dossier classé sans suite.

**Dossier CFS 06/07 N°4**

AC SOISSONS BB – NM3 poule I N°51 du 23 septembre 2006

1<sup>ère</sup> infraction à la règle de participation des moins de 21 ans. Amende de 100 €

**Dossier CFS 06/07 N°5**

AMIENS BOVES – NF3 poule E N°27 du 24 septembre 2006

1<sup>ère</sup> infraction à la règle de participation des moins de 21 ans. Amende de 100 €

**Dossier CFS 06/07 N°12**

AI CESAIRE LEVILLAIN – NF2 poule C N°46 du 23 septembre

1<sup>ère</sup> infraction à la règle de participation des moins de 21 ans. Amende de 100 €